

« Pour » ou « contre » le



Jacques Braun

CONSULTANT SPÉCIALISÉ DANS LES CABINETS DENTAIRES LIBÉRAUX,
FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ OPTIMUM RATIO (WWW.OPTIMUM-RATIO.COM)
JACQUES.BRAUN@OPTIMUM-RATIO.COM

UN CHOIX INÉVITABLE POUR CERTAINS CRÉNEAUX

Ni « pour » ni « contre », dans la mesure où le déconventionnement est un libre choix. Mais pour moi, se déconventionner, c'est faire le choix de conserver sa liberté de fonctionnement, garder le plaisir de travailler, rester libéral. Il existe un marché pour les praticiens souhaitant franchir ce pas ! Encore faut-il avoir l'envie et les capacités de le capter. Certains patients savent que la qualité a un prix. Choisir d'investir dans un traitement dentaire n'est pas qu'une question de pouvoir d'achat, c'est aussi une question de motivation. Pour que la balance penche en faveur de la santé bucco-dentaire, l'impératif de qualité est incontournable. Pour un praticien qui fait le choix du déconventionnement, le temps n'est plus un ennemi, il peut sereinement prendre 1 h pour ses patients en consultation. Finis les enchaînements pour

compenser la sous-valorisation tarifaire des actes et atteindre le chiffre nécessaire pour vivre décemment. Finis les calculs « actes rentables » et « non rentables », car tous sont valorisés au juste

C'est faire le choix de conserver sa liberté de fonctionnement, garder le plaisir de travailler.

prix. Le chirurgien-dentiste a pour mission que son patient soit motivé et heureux à l'idée de retrouver le sourire et/ou le plaisir de manger. Pour assurer cette mission, il doit écouter, comprendre les préoccupations du patient, expliquer, rassurer... prendre son temps, en somme. Or aujourd'hui, le temps dévolu lors d'une consultation - qui est à 23 € - est plus que restreint. C'est symbolique de la dévalorisation des connaissances scientifiques et de l'expertise clinique.

L'acte intellectuel et relationnel est mis au rebus. Or c'est cette dimension fondatrice du traitement médical-dentaire qui, dans l'absolu, a la plus grande valeur, car il détermine tout le reste. Si la

gratuité peut parfois déresponsabiliser, la dépense du patient, elle, engage le praticien et son équipe à exceller à tous niveaux : clinique, accueil, prise en charge, suivi... À l'heure actuelle, des changements majeurs doivent s'opérer dans l'organisation, les méthodes de travail. Il y a bien sûr des risques à se déconventionner (comme à rester conventionné), mais c'est un choix inévitable pour certains créneaux dentaires. Certains patients partiront. Mais d'autres viendront. ●

déconventionnement ?



Dr Nicolas Pernin

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL NATIONAL ADJOINT
DE L'UNION-DENTAIRE

LE DÉCONVENTIONNEMENT: UNE SORTE DE FATALISME

Après les dernières négociations conventionnelles, qui ont abouti à une signature sans pour autant donner entière satisfaction sur le rééquilibrage attendu par la profession, la question du mode d'exercice conventionné ou non a pu se poser pour nombre de praticiens. Personnellement, je fais le

déconventionnement peut apporter une certaine souplesse dans la gestion de son cabinet, il impose à nos patients une faible prise en charge par l'AMO des soins dispensés et par voie de conséquence de l'assurance complémentaire. La prise en charge sera basée sur le tarif d'autorité égal à 16%

Être contre le déconventionnement, ce n'est pas approuver la convention dans son intégralité.

choix de ne pas me déconventionner. Être contre le déconventionnement, ce n'est pas pour autant approuver la convention dans son intégralité, c'est rester dans le cadre dans lequel s'inscrit la profession au titre du caractère solidaire de notre système de santé. En ce sens, le praticien reste un acteur dont l'exercice repose sur l'attachement au rôle pivot de l'assurance maladie obligatoire. Ne perdons pas de vue que, si le

tarif opposable de la CCAM et 0,40€ pour la consultation. Si le praticien déconventionné, toujours tenu par les recommandations de la Haute Autorité de Santé, continuera d'exercer une dentisterie de qualité, avec certainement une plus grande flexibilité devant certains actes mal pris en charge par l'assurance maladie, on peut se demander s'il ne s'écarte pas quelque peu de son rôle de santé publique.

L'Union-Dentaire reste très attachée au conventionnement et à la notion d'accès aux soins qui y est associée. Il n'en demeure pas moins une volonté permanente de voir émerger un nouveau paradigme, et de continuer à vouloir faire évoluer la convention vers un rééquilibrage avec une augmentation des tarifs des soins conservateurs. L'avènement du RAC O, avec son enveloppe financière limitée, pourrait être un frein à l'évolution des techniques, voire de la qualité. Il nous faut donc rester très attentifs. Une nouvelle voie s'est engagée. Il faut continuer à travailler pour que l'exercice conventionné puisse permettre l'équilibre financier de nos structures et un accès aux soins de qualité pour tous. Le déconventionnement me paraît être une sorte de fatalisme auquel je n'adhère pas. Nous devons rester les acteurs de notre avenir et assumer pleinement notre rôle majeur au sein du système de santé. ●